

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 33

Artikel: [Sur le discours de M. Ruffy]
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177244>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (*franc de port*) :

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.
Tarif pour les annonces : 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 9 juin 1864.

La Société industrielle et commerciale du canton de Vaud, dans sa séance du 20 juin dernier, a décidé d'appuyer auprès des autorités fédérales la pétition qui demande l'établissement en Suisse du système métrique français.

Puisque l'occasion se présente pour nous de revenir sur ce sujet, nous désirons nous arrêter un moment sur un point de vue, qui paraît jouir aujourd'hui d'un certain crédit en Suisse. M. Mousson, professeur à l'école polytechnique de Zurich, a proposé, comme conclusion de plusieurs articles très-intéressants qu'il a publiés sur cette question dans la *Nouvelle Gazette de Zurich*, de tolérer légalement l'emploi du système métrique français en Suisse, tout en conservant encore le système actuel. Cette mesure serait considérée comme transitoire et serait destinée à introduire d'une manière progressive et sans secousse le seul système rationnel que l'on puisse désirer. Nous avouons qu'au premier abord cette idée nous a beaucoup plu; on laisserait chacun libre d'employer les mesures de son choix et peu à peu, par la seule force des choses, c'est-à-dire par la simplicité plus grande du système français et par les progrès de l'instruction, le peuple suisse tout entier arriverait à ne se servir que des mesures d'abord tolérées.

Mais en y réfléchissant on s'aperçoit bientôt qu'une demi-mesure serait pire que le mal. La tolérance que l'on réclame existe aujourd'hui de fait pour toutes les transactions qui n'ont pas un caractère officiel; or, pour ces dernières, nous estimons qu'il serait très-fâcheux d'avoir le choix entre deux systèmes de poids et mesures. Si le peuple suisse n'est pas mûr pour supporter le changement, que l'on conserve pendant quelques années encore l'état actuel, tout en faisant des efforts pour préparer la nation tout entière à recevoir facilement la modification proposée. Rappelons ici l'exemple de la France, qui a voulu adopter aussi une mesure de transition qui n'a servi qu'à aggraver les inconvénients de la position précédente. Le peuple français eut quelque peine à se familiariser avec les

nouvelles dénominations; il ne renonçait pas volontiers à ses sous, pieds, toises et livres; aussi, en 1812, le gouvernement lui fit cette concession de pouvoir appeler toise le mètre, livre le kilogramme, etc., en ajoutant à ces mots la désignation *nouvelle* pour distinguer ces mesures des anciennes. La transition réussit si bien qu'elle ramena à grands pas vers l'ancien état de choses, et qu'en 1837 le gouvernement dût décréter qu'à partir du 1^{er} janvier 1840 il ne serait plus admis que le système légal avec sa nomenclature véritable. Ainsi fut fait, et aujourd'hui le système métrique est profondément implanté dans toutes les classes de la population. Si l'on observe encore quelques exceptions, elles sont plutôt dues à la négligence des savants qui persistent à se servir de la division du cercle en 360° et de quelques grands industriels qui ne savent pas proscrire de leurs ateliers l'emploi de l'ancien pied de roi.

Ainsi, marchons courageusement en avant, notre peuple est aussi intelligent que d'autres; il acceptera avec plaisir un changement qui ne peut que lui être utile, tandis qu'il pourrait le rejeter plus tard, grâce aux mille difficultés qui pourraient surgir de l'emploi des deux systèmes légaux.

Les positions franches et nettes sont toujours les meilleures!

S. C.

Tous nos journaux politiques, sans exception, ont reproduit *in extenso* le remarquable discours prononcé au Conseil national, par M. Ruffy, à l'ouverture des chambres fédérales. Notre format ne nous permet pas d'imiter nos confrères de la presse, mais nous tenons néanmoins à garder dans nos colonnes un souvenir de ce morceau aussi brillant par l'élévation des idées que par l'élégance de la diction.

Après avoir mis en présence la paix dont nous jouissons et les malheurs qui affligen tant d'autres peuples; après avoir tracé un tableau saisissant de l'état actuel de la Pologne, du Danemark et de l'Amérique, l'orateur termine par ce beau passage :

« C'est partout le triomphe de la force et de la violence, partout l'écrasement du faible par le fort, comme si c'était une loi fatale qui doive peser sur l'humanité jusqu'à la fin des siècles! Arrière de nous, Messieurs, une telle pensée, car ce serait la négation de la Providence, ce serait un blasphème! Loin de là, nous avons foi en l'humanité, et nous croyons à l'alliance des peuples, qui viendra tôt ou tard réunir les nations et substituera les luttes de la fraternité et de la civilisation aux luttes de la guerre et de la barbarie. Ce jour peut être éloigné encore, mais il s'avance et déjà certaines lueurs le font pressentir. Les peuples se rapprochent et la fraternité s'établit entre eux par mille liens invisibles et faibles pris isolément, mais qui finiront par former un vaste et puissant réseau. Cette œuvre est celle du temps, l'effet de la communication des idées et de l'extension des rapports de pays à pays; or, cette communication, qui était impossible pendant des siècles, lente et difficile encore au commencement de notre ère, devient maintenant d'une facilité et d'une rapidité qui augmente chaque jour, grâce aux découvertes de la science moderne. Ainsi, ayons confiance dans l'avenir, mais circonspection et prudence dans le présent! Tendons une main amie à tous les peuples et à tous les Etats avec lesquels nous sommes en relations, et dont plusieurs nous donnent des témoignages non équivoques de bon vouloir; mais n'oublions pas un seul instant que nous ne devons compter que sur nous-mêmes et sur Dieu pour notre défense au jour du danger.

» Soyons donc toujours sur nos gardes, n'épargnons rien de ce qui peut contribuer à la défense du pays et à augmenter notre force morale. Pensons aux dissensions qui ont amené la ruine de la Pologne et qui éprouvent si cruellement l'Amérique; évitons tout ce qui pourrait amener dans notre pays des divisions fatales; restons unis et repoussons tout élément qui tendrait à nous séparer; pratiquons la justice envers tous et gardons-nous de toute résolution, de toute entreprise qui pourrait paraître une vexation ou une injustice vis-à-vis d'une partie de la Confédération et qui tendrait à relâcher le lien fédéral. Gardons-nous, en un mot, de tout ce qui pourrait devenir un brandon de discorde ou une torche incendiaire, et rappelons-nous toujours notre antique et énergique devise:

« Un pour tous, tous pour un! »

Il est doux au cœur de tous les Suisses d'entendre sortir de la bouche d'un de nos représentants de semblables paroles. Puissent de tels sentiments animer toujours le zèle et le dévouement de ceux qui sont appelés à discuter les intérêts de notre chère patrie.

L. M.

On lit dans l'*Observateur du Léman*:

« Il résulte de renseignements qui nous ont été fournis par des vignerons de différentes localités, que malgré les pluies un peu suivies du mois de juin, et malgré

aussi beaucoup d'allées et de venues, que la récolte présente encore les plus belles apparences. Sans doute quelques jours de pluie de plus auraient pu gâter bien des choses et auraient nui beaucoup à la vigne, attendu que la floraison aurait eu lieu dans de fâcheuses circonstances, et qu'ainsi la *coulure* aurait été plus considérable.

Fort heureusement qu'il n'en est rien, ou du moins fort peu de chose; la floraison, soit la *passée*, comme disent nos vigneron, ayant été retardée cette année plus que de coutume et le temps s'étant remis au beau au bon moment, il en résulte que la récolte de cette année promet beaucoup, soit en quantité, soit en qualité, si le temps continue à se maintenir; aussi les prix des vins sont-ils stables, malgré la hausse factice qu'on a essayée prématûrement deux ou trois jours, variation qui, du reste, dépend essentiellement des mois d'août et de septembre.

Quo qu'il en soit, ceci est d'un bon augure et contribuera à l'encouragement de la préparation de la Fête des Vignerons l'année prochaine; intéressons-nous-y donc! »

—————

Le chemin de fer souterrain de Londres, désigné sous le nom de *Métropolitan underground railway*, a tous ses wagons éclairés au gaz. Rien de plus curieux, lorsqu'on prend ce chemin de fer pour la première fois, que de se trouver inondé d'une douce et belle lumière au milieu de ces immenses galeries souterraines où n'existe pas une clarté et où cependant la vapeur vous entraîne avec la plus grande vitesse. Cet usage du gaz tend aujourd'hui à se généraliser en Angleterre; voici le système que vient d'adopter la compagnie du *North british railway*: Un petit gazomètre ou récipient à gaz se trouve placé dans la voiture du garde-train, et l'arrangement en est tel qu'il peut, dans l'espace d'une minute, être rempli par un grand gazomètre, établi à une station quelconque. Des tubes de fer, fixés sur les toits des wagons, communiquent avec le récipient du train, et chacun d'eux, grâce à des emboîtements, a la facilité de s'allonger ou de se resserrer, de manière à prévenir toute rupture.

Le coup de cloche.

Midi! il est midi! Voilà l'heure de délivrance, l'espoir des populations ouvrières, le rêve des employés et le cauehemar des cuisinières. Il est midi!

C'est en jetant ces cris que l'on voyait, il y a quelques semaines, toute la gent travailleuse de la ville de L.... sortir gaiement des fabriques et ateliers.

Pourquoi cela, s'il vous plaît?

Chut! Un employé haut placé avait sonné midi à..... midi moins dix minutes.

Aussi imaginez-vous quelle réjouissance; dix minutes de moins d'esclavage, de peine, dix minutes de priées